

Extrait de procès-verbal de l'assemblée générale de l'Alliance Canoë Kayak Val de Loire (ACKVL)

En date du 23 Janvier 2016

Les personnes présentes (32/49) se sont réunies en assemblée générale pour délibérer sur l'état de fonctionnement et les futures actions de l'ACKVL

La présidence de la séance est assurée par M. Charly Chassigneux

Il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Appel des membres
2. Adoption du Procès Verbal 2014
3. Rapport moral du président
4. Bilan financier et vote du budget prévisionnel
5. Bilan des activités 2015
6. Vote des cotisations 2017
7. Renouvellement des membres du comité directeur
8. Divers

Délibération

1. Suite à l'appel des membres, le président soumet au vote le PV 2014. Celui-ci est adopté par 0 voix contre et 5 abstentions.

2. Après lecture du rapport moral, le président le soumet au vote. Celui-ci est adopté par 2 voix contre et 1 abstention.

3. Après lecture du bilan financier par le trésorier, le président soumet au vote le budget prévisionnel. Celui-ci est adopté par 0 voix contre et 2 abstentions.

4. Après lecture des bilans d'activité, le président soumet au vote les tarifs des cotisations 2017. Ces derniers sont adoptés à l'unanimité.

5. Le président sollicite des candidatures en vue du renouvellement du tiers des membres du comité directeur (4 membres), ainsi que l'attribution d'un poste resté vacant.

| Prénoms | Noms | Suffrages exprimés | Voix obtenues |
|------------|------------|--------------------|---------------|
| Thomas | De Boysson | 32 | 26 |
| Steve | Bruniquel | 32 | 29 |
| Adeline | Lesourd | 32 | 24 |
| Christian | Leconte | 32 | 29 |
| Christophe | Leconte | 32 | 31 |

Pour extrait conforme au procès-verbal

Fait à Saint Jean de la Ruelle, le 23/01/2016

Le président



Le secrétaire

